

Paris, le 1^{er} Novembre 2020

Le Logo de l'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail en Île-De-France (Aract) fait peau neuve !



L'Aract Île-de-France, une association au service de la performance sociale et économique des TPE-PME.

L'Aract Île-de-France, **Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail**, structure de droit privé créée en 1995, est l'une des 16 associations régionales du réseau Anact-Aract, dont l'Anact, établissement public sous tutelle du Ministère du Travail, en assure la coordination et le pilotage. Son financement est assuré par des fonds publics et par la vente de prestations aux grandes entreprises et/ou aux collectivités.

Association Loi 1901 à gouvernance paritaire, elle est composée d'une équipe accompagnant prioritairement les TPE-PME franciliennes. Son conseil d'administration comprend à parts égales des représentants des employeurs et des salariés.

Ses missions visent à :

- . informer et conseiller les entreprises, afin de **concilier performance et amélioration des conditions de travail**
- . favoriser la **construction d'un dialogue social** autour de ces questions
- . contribuer à la **mise en œuvre de politiques publiques** nationales ou régionales

Elle intervient dans le cadre d'actions individuelles, collectives ou de dispositifs publics. Pour cela, **elle pilote des expérimentations en entreprises, organise la capitalisation et la diffusion des résultats de ses travaux**, en matière de qualité de vie au travail, de santé et prévention des risques professionnels et psycho-sociaux, d'appui à l'innovation sociale et au développement de nouvelles formes de travail, du développement des compétences et des ressources humaines, de l'égalité au travail... La crise sanitaire mobilise actuellement un dispositif « Objectif Reprise » qui permet l'accompagnement des **TPE-PME** à titre gratuit.

L'humain et le réseau au cœur du logo national et réseau

L'Anact a souhaité refondre son logo et moderniser son identité visuelle. Ce logo représentant schématiquement un personnage fait aussi référence, de par sa forme en « x » à la croisée des chemins, au point de rencontre, de contact. **Il place l'homme et le lien humain au cœur du travail**, de ses conditions de réalisation et de son organisation, mais aussi au centre de l'institution, de l'entreprise, du réseau. Sa typographie simple et tout en rondeur vient également renforcer l'aspect humain du logotype.

Ce logo se décline en version réseau pour acter l'appartenance **des 16 Aract à un même groupe, partageant des valeurs, des principes et des intérêts communs**, notamment, placer les conditions de travail au cœur des préoccupations des entreprises. Ce logo réseau met en avant sa force d'action sur l'ensemble du territoire national.



Un nouveau logo pour l'Aract IDF, permettant d'affirmer son appartenance au réseau et son identité

L'Aract IDF adopte aujourd'hui la charte du réseau et se dote ainsi d'une identité renforcée par son **appartenance de toujours au réseau Anact-Aract**, symbolisée au travers de son nouveau logo. En adoptant cette charte nationale, l'Aract IDF a souhaité apporter **une plus grande cohérence et lisibilité de cette identité**, tout en préservant son **autonomie régionale** et l'organisation qui lui est propre.



L'Aract IDF déménage...

En novembre, l'Aract IDF a déménagé à quelques rues de ses anciens locaux. Dès que le contexte sanitaire nous le permettra, nous vous accueillerons à cette nouvelle adresse :

Espace Regus, 3 B rue Taylor, 75010 Paris.

En attendant de jours meilleurs, et dans le respect du protocole sanitaire gouvernemental, **les équipes restent mobilisées en télétravail et joignables sur leurs mails et téléphones portables habituels**. Pour toutes questions notre formulaire de contact est bien sûr toujours disponible sur notre site internet : <https://aractidf.org/contact>

Contact presse :

Anne KIRITZE-TOPOR, Chargée de l'information et de la Communication Aract IDF
A.kiritze-topor@anact.fr – 06 76 36 60 46